الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة
Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/24/A.T/t.r.i

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- ***Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;***
- ***Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;***
- ***Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;***
- ***Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1er Janvier 2021.***

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° **02/24/A.T** est lancée pour le recrutement de quatre **(03) Techniciens Réseaux Informatiques** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité
Technicien Réseaux Informatiques	03 postes	- Titulaire d'un diplôme de BTS, DTS ou équivalent	BAC + 2	- Télécommunication et/ou réseaux ; - Développement Informatique

Article 2 : Principales missions

Le Technicien Réseaux Informatiques exploite et entretient les réseaux, logiciels et équipements informatiques de la SNRT. Il assure également la maintenance des sites Internet et intranet ainsi que des serveurs.